

# CONSEIL MUNICIPAL du lundi 25 mai 2009

Absente excusée : Germaine MURE. Pouvoir donné à Clément BALLY.

Secrétaire de séance : Pascale PIECHON

## **Approbation à l'unanimité du compte- rendu de la réunion du 27 Avril 2009 :**

Mise en place de la participation à la voirie et réseaux assainissement pour les terrains de Monsieur GEORG. Ce dernier a détaché deux lots de 842 m<sup>2</sup> et 1158 m<sup>2</sup> soit au total 2000 m<sup>2</sup>.

Pour être constructible, il faut qu'il les raccorde à l'assainissement collectif.

La PVR (participation voirie réseaux) permet de mettre à la charge de Monsieur GEORG le coût du raccordement à l'assainissement.

Distance PVR = 60 mètres. La PVR exclue les terrains ne pouvant bénéficier de l'établissement des réseaux et les parties déjà construites.

Coût des travaux : 31 100 €TTC soit 15,55 €du m<sup>2</sup>.

La totalité de cette somme est à la charge du propriétaire. La commune s'engage à effectuer ces travaux au plus tard avant le 31 décembre 2009.

Un raccordement des maisons existantes en direction du bourg jusqu'au chemin de la Croix Blanche sera réalisé ensuite

Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à signer la convention préalable à la délivrance des autorisations d'occupation des sols. Vote : pour à l'unanimité.

Délibération pour autorisation de signature d'une convention entre la commune et Messieurs GAUDIN et BRAUD.

En juin 2008, Monsieur et Madame BRAUD déposent une demande pour se raccorder à l'assainissement. Aujourd'hui, ils ne souhaitent plus se raccorder et souhaite faire un assainissement autonome. La Commune demandera donc à Monsieur GAUDIN s'il souhaite toujours se raccorder seul et devra prendre la totalité des travaux à sa charge. La délibération n'est plus à l'ordre du jour.

Délibération pour clôture du budget annexe du lotissement de la Fondelys ; l'excédent sera viré sur le budget primitif 2010. Vote à l'unanimité.

Délibération de virement de crédits pour remboursement emprunt et régler des factures de matériel informatique. On transfère 100 000 €sur les 142 000 €prévus pour les études de sécurisation du bourg car cette année, seule les études seront engagées.

Et 100 000 €sur acquisitions terrains car pas d'accord amiable pour l'instant.

Ces 200 000 €seront affectés au remboursement du crédit de l'acquisition du couvent des Religieuses.

Matériel informatique : 1 500 € seront pris sur la voirie pour le règlement des factures de matériel informatique. Vote : une abstention et 13 pour.

Décision de justice pour un permis de construire au Niguët. Vote : 2 abstentions et 12 pour l'arrêt de la procédure. L'avocat de la commune et GROUPEAMA déconseillent de faire appel.

## **Commissions :**

### **SCOLAIRE : Edith CARRA**

Les enfants ne chanteront pas pour la fête des mères car il n'y a plus de chorale à l'école. A la place, exposition de dessins d'enfants sur le thème de la fête des mères.

Cantine : Joëlle MERCIER remplacera Colette FERLAY qui a un arrêt de travail d'un mois. Véronique BOUJOUR et Catherine COIRET remplaceront Jacqueline LORA qui est en arrêt maladie.

Rencontre avec les parents mobilisés sur les problèmes de remaniement de l'enseignement public.

Un diaporama sera diffusé par e-mail à chaque conseiller municipal.

On rediscutera de la position de la municipalité au prochain conseil municipal.

### **VOIRIE : Lucien POULAILLON**

Les cantonniers ont passé leur autorisation de conduite de différents engins. Démarrage de la remise en état partiel du chemin rural du Combet par l'entreprise M.G.B. Prévision de point à temps de plusieurs chemins communaux

Rampe d'accès handicapés pour l'entrée de l'église : un travail est en cours au niveau de la COPAMO.

Question de Mathieu PIEGAY : propreté des chiens ?

Faire un courrier à un propriétaire de chien de 2<sup>ème</sup> catégorie afin qu'il respecte la loi car ce chien doit sortir muselé.

Problèmes des jeunes de 13 à 17 ans qui arrivent en vélo à toute vitesse en venant de la montée de la Chapelle. Voir pour la prévention et de la sensibilisation avec Grégory PONCET, animateur de l'espace Jeunes. Demande aux services départementaux de passer l'épaveuse sur les talus des routes départementales.

### **COMMUNICATION : Clément BALLY**

Il faut rediriger toutes les informations liées au centre de loisirs sur le site de la COPAMO Mise à jour des associations. Calendrier des animations à voir avec Evelyne MURIGNEUX pour les modifications des dates.

### **EMPLOI : Catherine GONCALVES**

Union des commerçants et artisans de la COPAMO. Adhésion de 250 € donnant droit à de la publicité, des cadeaux aux clients et accès au site internet.

Micro crèches : 10 places à pourvoir sur la COPAMO. Les métiers d'aide à la personne en augmentation.

### **BATIMENTS : Jean-Yves BOUCHUT**

Réunion demain 26 mai aux Alanqués

Visite de la piscine de CALUIRE en vue du futur centre nautique prévue le 11 juin de 9 à 12 h pour les volontaires.

### **JEUNESSE : Mathieu PIEGAY**

Rencontre avec la CAF, la commune va récupérer une partie de l'allocation pour 2007.

Un barbecue sera organisé le 4 juillet à 14 h 30.

### **CULTURE ET ASSOCIATIONS : Germaine MURE**

Le Printemps des arts aura lieu le 5 et 6 juin 2010 à RONTALON

Le 9 juin 2009, réunion de préparation avec les associations.

Rencontre avec la médiathèque : difficultés et attentes, problème de statut de la médiathèque et emploi éventuel d'une personne.

### **FINANCES : François DIAZ**

Jeudi 18 juin à 20 h 30 commission finances. Arrêté des comptes aux six mois pour présentation au conseil.

### **FLEURISSEMENT : Anthony CARA**

Les fleurs devraient être plantées dans la semaine. Le village est inscrit au concours des villages fleuris.

Un enrouleur va être acheté pour l'arrosage. Mercredi, les enfants ont planté les fleurs, prévoir l'an prochain une personne en plus pour la surveillance.

### **ENVIRONNEMENT : Franck MARDUEL**

La production d'énergie solaire serait au point et l'état proposerait aux agriculteurs de s'équiper.

### **Monsieur le Maire nous informe**

SITOM : polémique sur le problème de récupération des déchets des artisans. Les dépenses des déchetteries ont augmenté de 188 000 € à cause de ces déchets. Le SITOM est financé par les impôts de chaque concitoyen, alors qu'il existe des entreprises spécialisées dans le recyclage des déchets artisanaux.

Piscine : 3<sup>ème</sup> réunion demain 26 mai pour définir l'emplacement de la nouvelle piscine. Parcelles le long de la D30 éventuellement.

Déclassement de chemins étude par la commission voirie.

13 juin challenge municipal à 14 h du terrain de Boules.

COPAMO concours de boules à la Boule Joyeuse de SOUCIEU EN JARREST le 29 août à 13 h 30.

Le Lycée de RESSINS remercie pour la subvention donnée par la mairie.

### **Jean-Paul THORAL**

Installation de trois nouveaux bacs par le SITOM à la Fondelys la semaine 22.

Germaine MURE remplace Lucien POULAILLON aux réunions sur les déplacements. Acquisition d'un livre sur les Monts du Lyonnais par la Mairie.

Répartition des permanences le jour des élections européennes. Séance est levée à 10h 45.